



L'énergie verte,  
vraiment verte.

Mon échéancier d'électricité  
du 13/09/2024 au 31/08/2025

### Mes références client

**Référence client :**  
415469

**Nom du client :**  
Silvere BEUGNIET et Marie-  
Albane MORINAY

**Lieu de consommation :**  
La Janeze  
46700 MONTCABRIER

**Puissance :**  
15 kVA

**Option tarifaire :**  
Base

**Offre :**  
Mon producteur français  
d'électricité verte

Silvere BEUGNIET  
et Marie-Albane MORINAY  
La Janeze  
46700 MONTCABRIER

Chère cliente, cher client,

Nous vous adressons votre échéancier d'électricité pour la période de consommation du 13/09/2024 au 31/08/2025.  
Il récapitule les montants et les dates de prélèvement de vos mensualités, ainsi que les coordonnées du compte bancaire sur lequel ils seront effectués.

Les mensualités ont été fixées en fonction de votre consommation prévisionnelle jusqu'à la fin de l'échéancier, en prenant en compte une consommation annuelle de 16312 kWh.  
En cours d'échéancier, si les relèves reçues de ENEDIS font apparaître un écart notable par rapport à votre consommation prévisionnelle, le montant des mensualités pourra être revu.

En fin d'échéancier, vous recevrez une facture récapitulative, basée sur votre consommation relevée pour la période et déduction faite des mensualités déjà versées. Selon le cas, vous serez alors remboursé ou prélevé de l'éventuelle différence.

Merci pour votre confiance et à bientôt !

### Mon compteur

**Point de livraison :**  
234 367 583 148 38

**Matricule :**  
380

**Type de compteur :**  
Compteur Linky

### Nous contacter

**Par mail :**  
bonjour@ilek.fr

**Par téléphone :**  
05 64 88 00 38

**Par courrier :**  
ilek - Service client  
18 Rue Lafayette  
31000 TOULOUSE

**Horaires d'ouverture :**  
lundi au vendredi de 9h à 19h

### En cas de panne

ENEDIS : gestionnaire  
du Réseau de Distribution  
09 726 750 46  
(prix d'un appel local)

### Païement de votre échéancier

Les prélèvements seront effectué sur le compte suivant :  
.....06  
Domiciliation : CRCAM NORD MIDI PYRENEES  
Référence Unique de Mandat : YG9VV8A

En cas de modification de ces informations vous pouvez vous connecter à votre espace client  
[www.ilek.fr/mon-compte](http://www.ilek.fr/mon-compte) pour les mettre à jour.



L'énergie verte,  
vraiment verte.

Mon échéancier d'électricité  
du 13/09/2024 au 31/08/2025

## Tableau de mes mensualités

| Dates de prélèvement | Montant TTC      |
|----------------------|------------------|
| 05/10/2024           | 383,30 €         |
| 05/11/2024           | 383,30 €         |
| 05/12/2024           | 383,30 €         |
| 05/01/2025           | 383,30 €         |
| 05/02/2025           | 383,30 €         |
| 05/03/2025           | 383,30 €         |
| 05/04/2025           | 383,30 €         |
| 05/05/2025           | 383,30 €         |
| 05/06/2025           | 383,30 €         |
| 05/07/2025           | 383,30 €         |
| 05/08/2025           | 383,30 €         |
| 05/09/2025           | 383,30 €         |
| <b>TOTAL TTC</b>     | <b>4599,60 €</b> |

### Informations sur mon échéancier :

Votre échéancier tient compte de vos éventuels services additionnels.

Si vous avez effectué une mise en service, les frais du Gestionnaire de Réseau de Distribution associés vous seront facturés séparément dans les prochaines semaines.

### Informations diverses

Agissez pour réduire vos consommations en consultant le site <https://www.ademe.fr>.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, n° vert 0800 112 212 (appel et service gratuits) ou <https://www.energie-info.fr>

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ilek n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie par Internet sur <https://www.energie-mediateur.fr/> ou par courrier à l'adresse Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 - 75443 Paris Cedex 09.

Document à conserver pendant 5 ans.

Offres de marché non réglementées réservées aux consommateurs particuliers et professionnels raccordés en basse tension pour une puissance inférieure ou égale à 36 kVA.